

Résultats de l'Enquête sur la durée du jeûne nocturne en établissement de santé

Groupe de travail : prise en charge des troubles nutritionnels



Réseau
santéqualité
ORGANISME AGRÉÉ EPP

22

Contexte de l'enquête

- Création du groupe en 2009
- Cause de dénutrition chez la personne âgée
- Volonté d'un état des lieux
- La durée du Jeune Indicateur qualité en lien avec les facteurs organisationnels pouvant être suivi par les services et les pôles

Objectifs de l'enquête

- Sensibilisation au jeûne nocturne
- La dénutrition un risque !
- Premier état des lieux => EPP

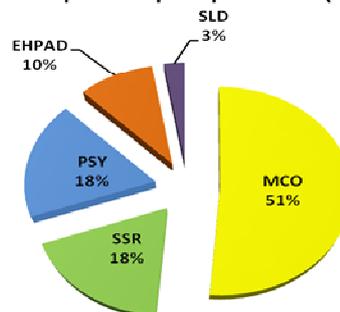
Méthode de l'enquête

- **Proposée aux adhérents :**
 - **Président du CLAN**
 - **Président de CME**
 - **Direction qualité**
- **Via un Logiciel WYsuform**
- **2 méthodes : 1 référent par service ou par établissement**
- **Anonymisation des résultats**
- **Dans le cadre de la semaine sécurité**
- **Initiée du 26 novembre au 14 décembre 2012**

- 42 établissements participant :
386 services
- 50 % des adhérents de RSQ

Participation par prise en charge

Part des participations par spécialités (382 services)

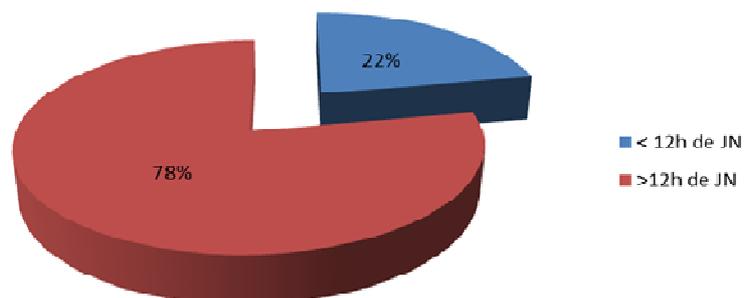


II. Participation des établissements

III. la durée du Jeûne Nocturne

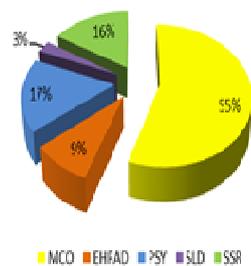
Durée du Jeûne nocturne

Répartition des services en fonction de leur durée de JN

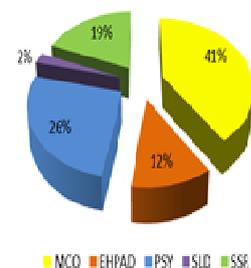


Par prise en charge

Répartition par prises en charge des services dont le JN est > à 12h



Répartition par prises en charge des services dont le JN est < à 12h



Diapositive 10

t1 toto; 26/04/2013

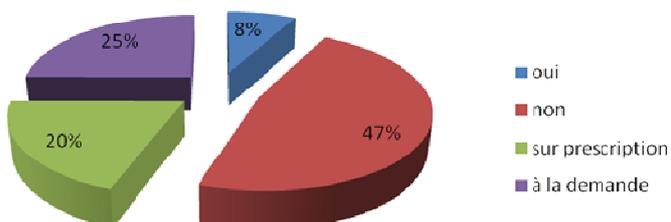
t2 toto; 26/04/2013

IV. Facteurs

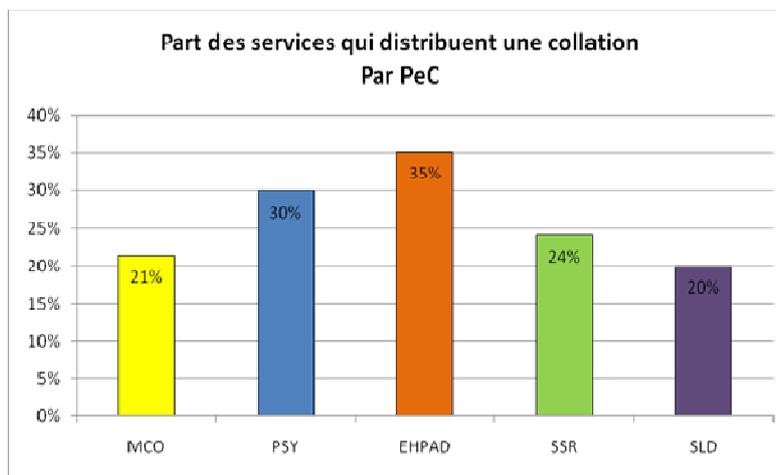
- ▶ Collation
- ▶ Horaire/distribution des repas
- ▶ Aides apportées
- ▶ Toilette

La collation

Mise en place de la collation dans les services



La collation



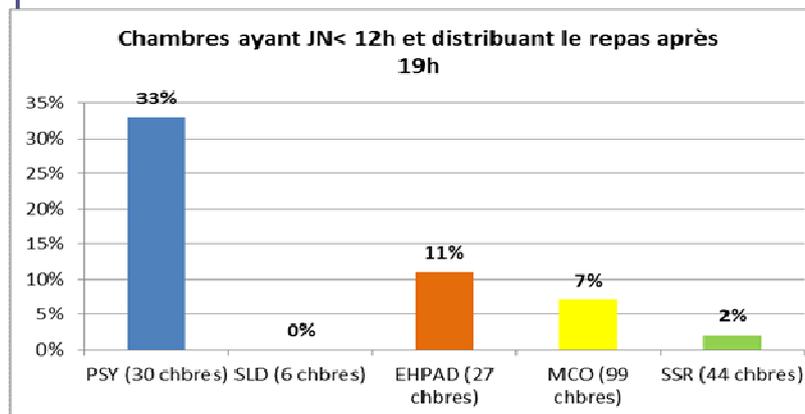
Définition de la collation

- Il n'existe pas de collation « idéale » ni de recommandation à son sujet. Il est tout de même conseillé de respecter une limite calorique comparable à celle d'une Complémentation Nutritionnelle Orale standard : 300 kcals.
- Quelques exemples de collation : pain/fromage ; entremet/fruit ; laitage/jus de fruit ; laitage/compote ; laitage/biscuit.

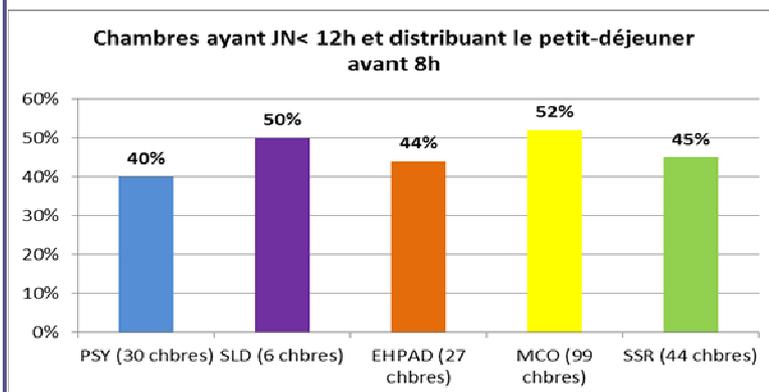
Horaires de distribution des repas

- Recommandations : 19h et 7h
- Seulement 10 % des services distribuent le repas du soir à partir de 19h.
- 2 % des services mettent en place un petit-déjeuner avant 7h
- Pour 41 % des services le petit-déjeuner est servi à partir de 8h.

Horaire du repas du soir et durée du jeûne



Horaire du petit-déjeuner et durée du jeûne



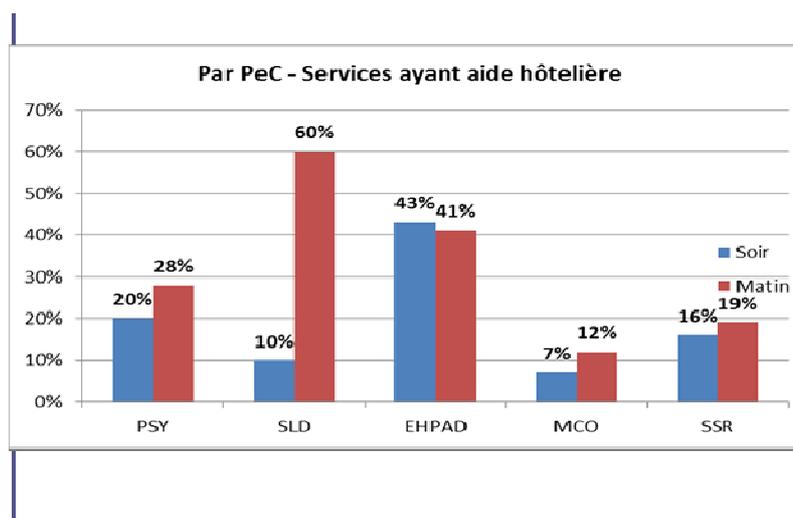
Temps accordé au repas :

- *Selon les recommandations, le temps minimum à accorder*
 - *est de 30 min pour le petit-déjeuner*
 - *est de 1h pour le déjeuner.*
 - *est de 45 min pour le dîner*
- *L'enquête : temps minimum peu respecté.*
 - *Parfois 10 minutes*

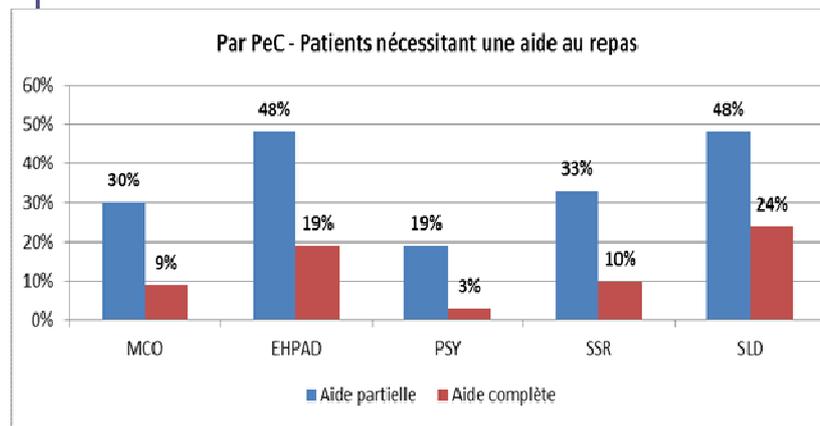
Sens de la distribution :

- Pas de priorisation
- Majoritairement,
 - sens distribution sens de ramassage

L'aide hôtelière



Charge de travail



Horaire de distribution du repas et organisation de la toilette

- Entre 7h et 7h30
- Le plus souvent avant le petit déjeuner
- 38% des patients nécessitent une toilette complète

Conclusion

- Ces résultats confirment que la durée du jeûne nocturne dépasse 12h dans un grand nombre de services. Les résultats montrent qu'en outre, au sein du même établissement, certains services ont réussi à s'organiser pour diminuer ce jeûne à moins de 12h.
- Les organisations ne sont pas forcément identiques dans tous les services pour y parvenir.
- La collation n'est pas systématiquement proposée dans des services où le jeûne nocturne participe à la dénutrition chez le sujet âgé comme en EHPAD, en SLD ou en SSR.
- Dans certains services, un effort est à mener sur une durée de repas acceptable.
- La toilette semble être pour beaucoup de services une priorité par rapport au petit-déjeuner, ce qui est acceptable si la réflexion est menée sur l'impact que cela peut avoir sur la durée du jeûne.
- Reculer l'heure du dîner au-delà de 19h ne suscite pas forcément une adhésion des personnes

Pistes de réflexion pour une amélioration des pratiques

- Avancer l'heure du petit-déjeuner
 - il doit être prioritaire par rapport aux toilettes!
- Ne pas faire les bilans sanguins systématiquement avant le petit-déjeuner :
 - il n'est pas nécessaire d'être à jeun pour tous les bilans.
 - Tous les examens radiologiques (exemple du scanner non injecté) ne nécessitent pas d'être à jeun.
- Proposer l'heure du dîner à partir de 19h.
- Donner une collation en soirée qui pourrait être prise à toute heure de la nuit entre 21h et 7h.

Grille EPP

N°	CRITERES		N A
1	Quelle est la durée du jeûne nocturne dans le service ? (calculer selon les préconisations du guide de l'audit)	... H	<input type="checkbox"/>
COLLATION			
2	Des collations adaptées aux besoins nutritionnels des patients et de leurs pathologies sont distribuées le soir ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Quel est le contenu de cette collation ?	...	
4	A quelle heure est-elle distribuée aux patients ?	... H	
5	Le temps laissé aux patients pour chaque repas est de ? (audit observationnel)	... mn	<input type="checkbox"/>
6	Les toilettes sont réalisées après le petit déjeuner	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Le petit déjeuner est servi à ?	... H	<input type="checkbox"/>
8	Le dîner est servi à ?	... H	<input type="checkbox"/>
JEUNE PERI OPERATOIRE			
9	Le patient est autorisé à ingérer des liquides clairs jusque 2H avant le geste opératoire en chirurgie programmée et en ambulatoire ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ALIMENTATION			
10	Il existe au sein de votre établissement un guide pour l'administration par voie entérale (médicaments écrasables ou non.)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BILAN SANGUIN/EXAMENS MEDICAUX ET JEUNE			
11	Il y a un guide sur la nécessité ou non de laisser le patient à jeun : Pour les bilans sanguins Pour les examens médicaux et radiologiques	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

- Les résultats vont être adressés aux établissements
 - Président de clan, président de CME , direction qualité
- La grille EPP est en cours de finalisation



Merci au groupe de travail

• ALLAEYS	Laurence	Webmaster/documentaliste	RSQ
• BAILLEUL	Pauline	Chargée de mission	RSQ
• BLANCHART	Mélanie	Diététicienne	CRF l'Espoir
• BLONDEL	Céline	Diététicienne	HPM - Clinique Saint-Jean
• COUCKE	Emile	Médecin	CHRU Lille / CH Arras
• DALLERY	Camille	Assistante de Direction	RSQ
• DELATRE-BECUWE	Catherine	Médecin	CH Roubaix
• DELHOMELLE	Stéphanie	Médecin	CH Seclin
• DOS SANTOS Tony	Diététicien	Cadre de santé	CH Seclin
• DUBUS Nicole	Diététicienne	Cadre	CH Arras
• GALLET	Catherine	Ingénieur qualité GDR	CHU Lille
• LARDEUR	Nathalie	Diététicienne	CH Zuydcoote
• LERMOYER	Marie-Pierre	Cadre de santé	CH Arras
• LEROUX	Amélie	Diététicienne	EPSM St Venant
• MAJCHER	Véronique	Cadre diététicien	EPSM des Flandres
• MORICE	Odile	Médecin	CRF l'Espoir
• NEUVILLE	Sébastien	Pharmacien, Président du CLAN	CHRU Lille
• PAPO	Françoise	Directrice	RSQ
• ROUSSEAU	Laurence	Médecin	CH Zuydcoote
• SANT	Julie	Diététicienne	HPM
• SCHAUB	Amandine	Ingénieur qualité	EPSM des Flandres
• TAISNE	Charlotte	Diététicienne	CH Hazebrouck
• TOUZE	Ivan	Médecin	CH Lens
• VEDEL	Carine	Diététicienne	CH Tourcoing
• VERHEYDE	Isabelle	Directrice médicale / Médecin	RSQ / CH Roubaix
• VERMEULEN	Aurélié	IDE	CHU Lille



Merci aux établissements

• CH Aire-sur-la-Lys	• Polyclinique Hénin-Beaumont
• CH Arras	• EPS Les Erables La Bassée
• Clinique les Bruyères Auberchicourt	• Résidence du Pont Bertin La Chapelle d'Armentières
• EPSM des Flandres Bailleul	• CH Lens
• CH Beauvais	• CHRU Lille
• Fondation Hopale Berck-sur-Mer	• Clinique de la Mitterie Lomme
• Clinique Anne d'Artois Béthune	• CH Sambre-Avesnois Maubeuge
• Clinique Médico-chirurgicale Bruay-la-Buissière	• EHPAD Nesle
• Centre de psychothérapie Les Marronniers Bully-les-Mines	• Centre Les Hautois Oignies
• Clinique Sainte-Marie Cambrai	• CH Georges Decroze Pont-Sainte-Maxence
• CH Château-Thierry	• Centre Hélène Borel Raimbeaucourt
• CHI Clermont de l'Oise	• Clinique Saint-Jean (HPM) Roubaix
• CH Corbie	• Clos Saint-Jean (HPM) Roubaix
• Hôpital Crépy-en-Valois	• CH Roubaix
• Polyclinique La Clarence Divion	• EPSM Saint-André
• CH Douai	• CH Saint-Omer
• CH Doullens	• EPSM Val de Lys - Artois Saint-Venant
• CH Dunkerque	• CH Seclin Seclin
• CH Thiérache Fourmies	• CH Tourcoing
• CH Hazebrouck	• Clinique Teissier Valenciennes
• Centre l'Espoir Hellemmes	• Hôpital maritime Zuydcoote